

Surveillance des pollens

Bilan 2023 de la surveillance des pollens en Nouvelle-Aquitaine

Période de mesure : 2023

Référence : POLN_INT_22_105
Version finale du : 18/12/2023

Auteur(s) : Nathalie DELAUNAY – Technicienne d'exploitation du laboratoire d'analyse
Vérification du rapport : Agnès HULIN - Responsable Service Partenariat - Innovation
Validation du rapport : Rémi FEUILLADE - Directeur Délégué Production Exploitation

Avant-Propos

Titre : Bilan 2023 de la surveillance des pollens en Nouvelle-Aquitaine

Reference : POLN_INT_22_105

Version : finale du 18/12/2023

Délivré à : Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, RNSA, liste de diffusion du bilan annuel pollens

Selon offre n° : Surveillance des pollens dans l'air de la Nouvelle-Aquitaine en 2023, du 14/10/2022

Nombre de pages : 19 (couverture comprise)

Conditions d'utilisation

Atmo Nouvelle-Aquitaine fait partie du dispositif français de surveillance et d'information sur la qualité de l'air. Sa mission s'exerce dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996 et de ses décrets d'application.

À ce titre et compte tenu de ses statuts, Atmo Nouvelle-Aquitaine est garant de la transparence de l'information sur les résultats de ces travaux selon les règles suivantes :

- Atmo Nouvelle-Aquitaine est libre de leur diffusion selon les modalités de son choix : document papier, communiqué, résumé dans ses publications, mise en ligne sur son site internet (www.atmo-nouvelleaquitaine.org)
- les données contenues dans ce rapport restent la propriété d'Atmo Nouvelle-Aquitaine. En cas de modification de ce rapport, seul le client sera informé d'une nouvelle version. Tout autre destinataire de ce rapport devra s'assurer de la version à jour sur le site Internet de l'association.
- en cas d'évolution de normes utilisées pour la mesure des paramètres entrant dans le champ d'accréditation d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, nous nous engageons à être conforme à ces normes dans un délai de 6 mois à partir de leur date de parution
- toute utilisation de ce document doit faire référence à Atmo Nouvelle-Aquitaine et au titre complet du rapport.

Atmo Nouvelle-Aquitaine ne peut en aucune façon être tenu responsable des interprétations, travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux pour lesquels l'association n'aurait pas donné d'accord préalable. Dans ce rapport, les incertitudes de mesures ne sont pas prises en compte lors de comparaison à un seuil réglementaire

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec Atmo Nouvelle-Aquitaine :

- depuis le [formulaire de contact](#) de notre site Web
- par mail : contact@atmo-na.org
- par téléphone : 09 84 200 100

Validation numérique du rapport, le

Sommaire

- 1. Introduction et contexte 6
- 2. Méthode de mesure..... 8
- 3. Dispositif de mesures 9
- 4. Bilan 2023 10
 - 4.1. Bilan global 10
 - 4.2. Problématique de l'ambrosie 15
- 5. Conclusion 19



Lexique

Polluants

index pollinique
ou intégrale pollinique

somme des grains/m³/jour (concentration journalière par pollen)

Unités de mesure

→ m³

mètre cube

Abréviations

→ ARS
→ RNSA
→ APSF

Agence Régionale de Santé
Réseau National de Surveillance Aérobiologique
Association des Pollinariums Sentinelles® de France

Résumé

Les pollens engendrent des allergies respiratoires chez les personnes sensibles. En France, environ 25% de la population serait concernée et gênée par les différents symptômes engendrés par la présence des pollens dans l'air, comme la rhinite allergique, qui constitue un facteur de risque important de l'asthme.

Pour limiter l'impact des allergies aux pollens, prévenir et réduire les symptômes ainsi que les coûts de santé associés, il est important d'informer la population sur les pollens présents dans l'air afin de permettre aux médecins d'affiner leurs diagnostics et aux personnes sensibles d'adapter leur traitement, voire d'anticiper et commencer leur traitement médicamenteux avant l'apparition des premiers symptômes, et l'arrêter dès la fin d'émission de pollens.

Atmo Nouvelle-Aquitaine participe à la surveillance des pollens présents dans l'air de la région, en mesurant et en informant chaque semaine sur les pollens allergisants et leurs risques en cours. Cette surveillance est menée en collaboration avec l'ARS de Nouvelle-Aquitaine et le RNSA.

11 stations de surveillance et 5 pollinariums sentinelles® permettent de surveiller les pollens allergisants en Nouvelle-Aquitaine.

Ce rapport dresse le bilan pollinique de 2023 sur la région Nouvelle-Aquitaine.

Sur la région Nouvelle-Aquitaine, on retrouve en moyenne un peu moins de pollens dans l'air en 2023 par rapport aux deux années précédentes (de l'ordre de -15% en moyenne régionale). Globalement, les index polliniques sont similaires à ceux observés en 2019.

A l'inverse de l'année 2022, les taux de pollens sont tous en baisse sur le nord de la région en 2023. En revanche, on observe une augmentation de leur nombre dans le sud de la région, sur les sites d'Agen, Bordeaux et surtout de Mont-de Marsan qui a plus que doublé son taux de pollens dans l'air.

Concernant l'ambroisie, sur la région Nouvelle-Aquitaine, on observe une baisse globale de 21% par rapport à l'année 2022.

Les capteurs situés à Mareuil, Angoulême et Périgueux, représentant les 3 territoires les plus impactés par l'ambroisie, ont permis de mesurer des concentrations dans l'air plus faibles que l'année passée.

Cependant, la moyenne régionale reste la plus élevée après celle de 2022.

1. Introduction et contexte

Les pollens allergisants constituent, au sens du code de l'environnement, une pollution de l'air. En effet, ces petites particules microscopiques, émises par les fleurs des arbres et des herbacées, engendrent des allergies respiratoires chez les personnes sensibles. En France, environ 25% de la population serait concernée et gênée par les différents symptômes engendrés par la présence des pollens dans l'air, qui peuvent se manifester par la rhinite allergique (congestion nasale, écoulement nasal, éternuements, démangeaisons, irritations, conjonctivite), une diminution du souffle, des sifflements bronchiques, une toux persistante. La rhinite allergique constitue un facteur de risque important de l'asthme.

Objectifs et moyens

Pour limiter l'impact des allergies aux pollens, prévenir et réduire les symptômes ainsi que les coûts de santé associés, il est important d'informer la population sur les pollens présents dans l'air afin de permettre aux médecins d'affiner leurs diagnostics et aux personnes sensibles d'adapter leur traitement, voire d'anticiper et commencer leur traitement médicamenteux avant l'apparition des premiers symptômes, et l'arrêter dès la fin d'émission de pollens.

Depuis de nombreuses années, Atmo Nouvelle-Aquitaine participe à la surveillance des pollens présents dans l'air de la région, en mesurant et en informant chaque semaine sur les pollens allergisants et leurs risques en cours. Cette surveillance est menée en collaboration avec l'ARS de Nouvelle-Aquitaine et le RNSA.

11 stations de surveillance et 5 pollinariums sentinelles® permettent de surveiller les pollens allergisants en Nouvelle-Aquitaine.

Atmo Nouvelle-Aquitaine diffuse également des recommandations sanitaires aux personnes sensibles leur permettant de se protéger en modifiant leurs activités.

Suivre la prolifération de l'ambrosie permet de participer à la lutte contre cette plante invasive et allergisante, qui est présente dans certains secteurs géographiques de la Nouvelle-Aquitaine.

Atmo Nouvelle-Aquitaine participe au COmité de PILotage « Plan Préfectoral de lutte contre l'ambrosie en Charente », suite à l'arrêté du 30 mai 2016 relatif à la lutte contre l'ambrosie et prescrivant sa destruction obligatoire dans le département de la Charente.

Atmo Nouvelle-Aquitaine fait également partie du réseau de lutte et de surveillance dans le département la Corrèze », suite à l'arrêté du 30 mai 2022.

Pour finir, Atmo fait partie du consortium Interpollens, composé des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air suivantes : Lig'Air, Atmo-Nouvelle-Aquitaine, Air-Pays de la Loire, Atmo Grand Est, Atmo Hauts-de-France et Atmo Auvergne-Rhône-Alpes. Grâce à la plateforme COPENICUS couplée avec des modèles statistiques, des cartes de pollens sont désormais produites, à ce stade pour un usage interne, sur le territoire régional au même titre que les cartes de particules fines ou de dioxyde d'azote.

Partenaires

Cette surveillance est menée en collaboration avec :

- l'ARS de Nouvelle-Aquitaine
- le RNSA <http://www.pollens.fr/>
- l'APSF <http://www.alertepollens.org/>
- AllergoLim
- Capteur de Limoges : Université de Limoges
- Capteur de Poitiers : Région Nouvelle-Aquitaine
- Capteur de Niort : Hôpital de Niort
- Capteur d'Angoulême : Ville d'Angoulême, La Maison de Kirikou
- Capteur de La Rochelle : Direction Départementales des Finances Publiques de Charente-Maritime
- Pollinarium sentinelle® de Limoges : APSF, Ville de Limoges
- Pollinarium sentinelle® de Ste-Feyre : APSF, Conseil Départemental de la Creuse, MGEN
- Pollinarium sentinelle® de La Rochelle : APSF, Ville de La Rochelle
- Pollinarium sentinelle® d'Antonne : APSF, Centre hospitalier de Lanmary
- Pollinarium sentinelle® de Poitiers : APSF, Ville de Poitiers

2. Méthode de mesure



Figure 1 : Capteur de pollens de La Rochelle

Les capteurs de pollens sont placés conformément aux consignes du RNSA, en hauteur, sur des toits, de façon à couvrir une zone de 30 km de diamètre en plaine.

Du fait de leur implantation, ils concernent chacun une centaine de milliers d'habitants.

Les pollens sont prélevés par des capteurs aspirant l'air à un débit équivalent à la respiration humaine.

Les particules présentes dans l'air sont impactées sur une bande enduite d'un réactif, fixée sur un tambour qui défile devant la fente d'aspiration du capteur. Cette bande est exposée pendant une semaine.

A la fin de la semaine d'exposition, le même jour à la même heure, le tambour exposé est récupéré et remplacé par un tambour propre.

Le comptage des pollens est réalisé après la récupération du prélèvement.

La bande est détachée de son support et découpée. Chaque segment est placé sur une lame de microscope et fixé à l'aide d'un réactif de montage coloré facilitant le repérage des grains de pollens.

L'analyse microscopique consiste à déterminer l'espèce de chaque pollen et sa quantité.

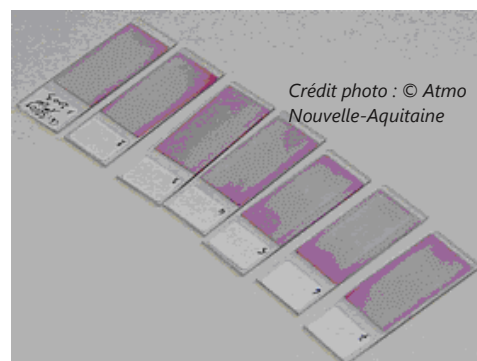


Figure 2 : Lames de pollens pour lecture au microscope

Mesure par prélèvement suivi d'une analyse microscopique

Caractéristique mesurée	Matériel	Référence de la méthode de prélèvement	Référence de la méthode d'analyse
Concentration en grains de pollen	Préleveur	NF EN 16868 - Air ambiant - Échantillonnage et analyse des grains de pollen en suspension dans l'air et des spores fongiques pour les réseaux relatifs à l'allergie - Méthode volumétrique de Hirst	NF EN 16868 - Air ambiant - Échantillonnage et analyse des grains de pollen en suspension dans l'air et des spores fongiques pour les réseaux relatifs à l'allergie - Méthode volumétrique de Hirst

Tableau 1 : Matériel et méthodes de mesure

3. Dispositif de mesures

Des capteurs de pollens et des pollinariums sentinelles® permettent de surveiller les pollens allergisants en Nouvelle-Aquitaine.

Les capteurs de pollens

En 2023, 11 capteurs de pollens ont fonctionné en Nouvelle-Aquitaine. Cette surveillance est pilotée à l'échelle française par le RNSA, que nous remercions pour sa collaboration.

La surveillance des pollens est réalisée à travers des campagnes hebdomadaires de prélèvements entre janvier et octobre. Des comptages dès janvier permettent de détecter le début des floraisons d'arbres et donc de mieux prévoir le début des traitements anti-histaminiques.

Le site de Mareuil, particulièrement intéressant pour la mesure de l'ambrosie, est en fonctionnement de juillet à octobre.

Le prélèvement et le comptage sont assurés par Atmo Nouvelle-Aquitaine pour les sites d'Angoulême, La Rochelle, Limoges, Niort et Poitiers.

Dans un second temps, Atmo Nouvelle-Aquitaine informe sur les pollens allergisants et les risques en cours pour tous les départements de Nouvelle-Aquitaine.

-  Capteur de pollens
-  Pollinarium sentinelle®

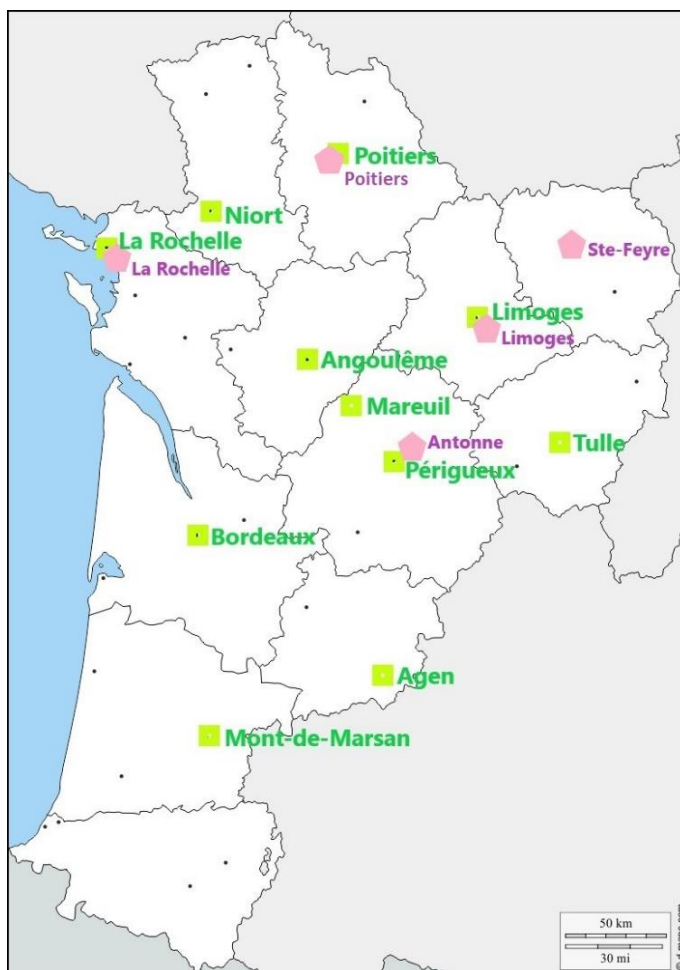


Figure 3 : Carte des capteurs et pollinariums sentinelles® en Nouvelle-Aquitaine

Les pollinariums sentinelles®

L'APSF a créé 5 pollinariums sentinelles® en Nouvelle-Aquitaine.

Un pollinarium sentinelle® est un espace qui réunit les principales espèces locales de plantes sauvages (arbres et herbacées) dont le pollen est allergisant. L'objectif est de les observer quotidiennement afin de détecter le début et la fin d'émission de pollens de chaque espèce, puis de transmettre ces informations aux personnes allergiques inscrites à la newsletter *Alerte pollens !*, afin qu'elles puissent anticiper et commencer leur traitement médicamenteux avant l'apparition des premiers symptômes, et l'arrêter dès la fin d'émission de pollens.

Atmo Nouvelle-Aquitaine alerte les personnes sensibles sur le début et la fin d'émission de pollens.

4. Bilan 2023

4.1. Bilan global

La saison pollinique commence par les pollens d'arbres, dès le mois de janvier.

Les pollens les plus précoces sont ceux de noisetier, cyprès, aulne et frêne. Durant ce début d'année, ils provoquent les risques allergiques les plus élevés. Des pollens de peuplier sont également présents mais peu allergisants.

Puis, au début du printemps, nous retrouvons dans l'air des pollens de bouleau, platane, chêne et charme. Les pollens de pin sont également présents au printemps mais peu allergisants.

Vers le mois de mai, ces pollens sont peu à peu remplacés par ceux des graminées qui gêneront les personnes allergiques jusqu'en août. Ils sont à l'origine du rhume des foins. Le pic de risque allergique dû aux graminées est observé entre la mi-mai et la mi-juillet. Les pollens de plantain et d'urticacées (orties et pariétaires) peuvent également gêner les personnes sensibles.

Les pollens de châtaignier arrivent en juin mais leur potentiel allergisant est faible.

De la mi-août à la mi-septembre, l'ambrosie clôt la saison des allergies polliniques. Cette plante invasive et allergisante est particulièrement présente en Charente et en Dordogne.

Le graphique suivant présente l'évolution de la moyenne régionale hebdomadaire des index polliniques et des risques allergiques au cours de l'année passée (concernant les 11 sites de Nouvelle-Aquitaine).

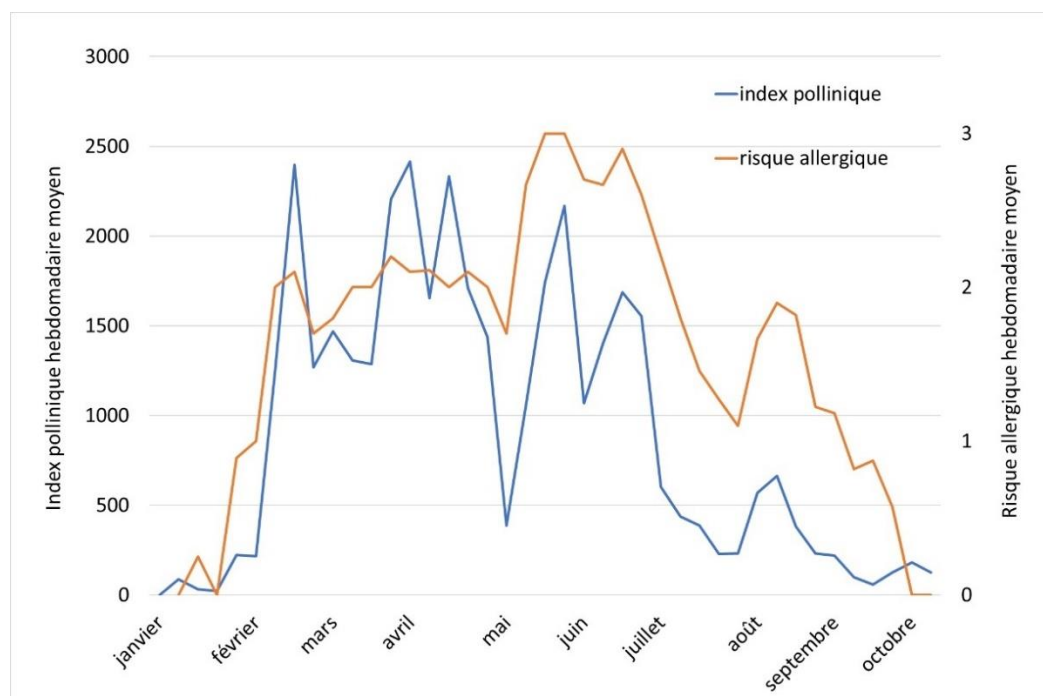


Figure 4 : Evolution de l'index pollinique et du risque allergique hebdomadaire moyen de Nouvelle-Aquitaine en 2023 (données RNSA)

Le premier graphique montre les moyennes des pollens les plus retrouvés chaque semaine dans l'air du nord de la région (La Rochelle, Niort, Poitiers, Limoges, Angoulême, Périgueux et Tulle).
 Le second concerne la zone sud représentée par les sites de Bordeaux, Agen et Mont-de-Marsan.

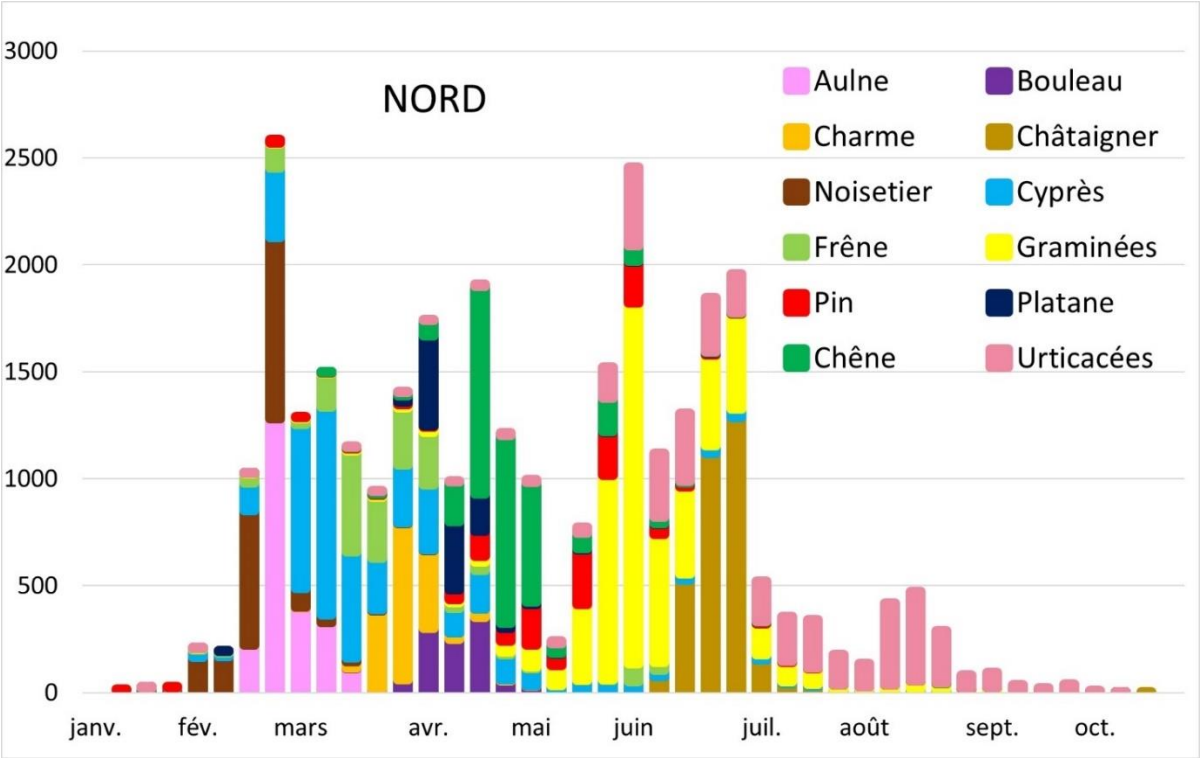


Figure 5 : Moyenne hebdomadaire de 12 pollens au nord de la région en 2023 (données RNSA)

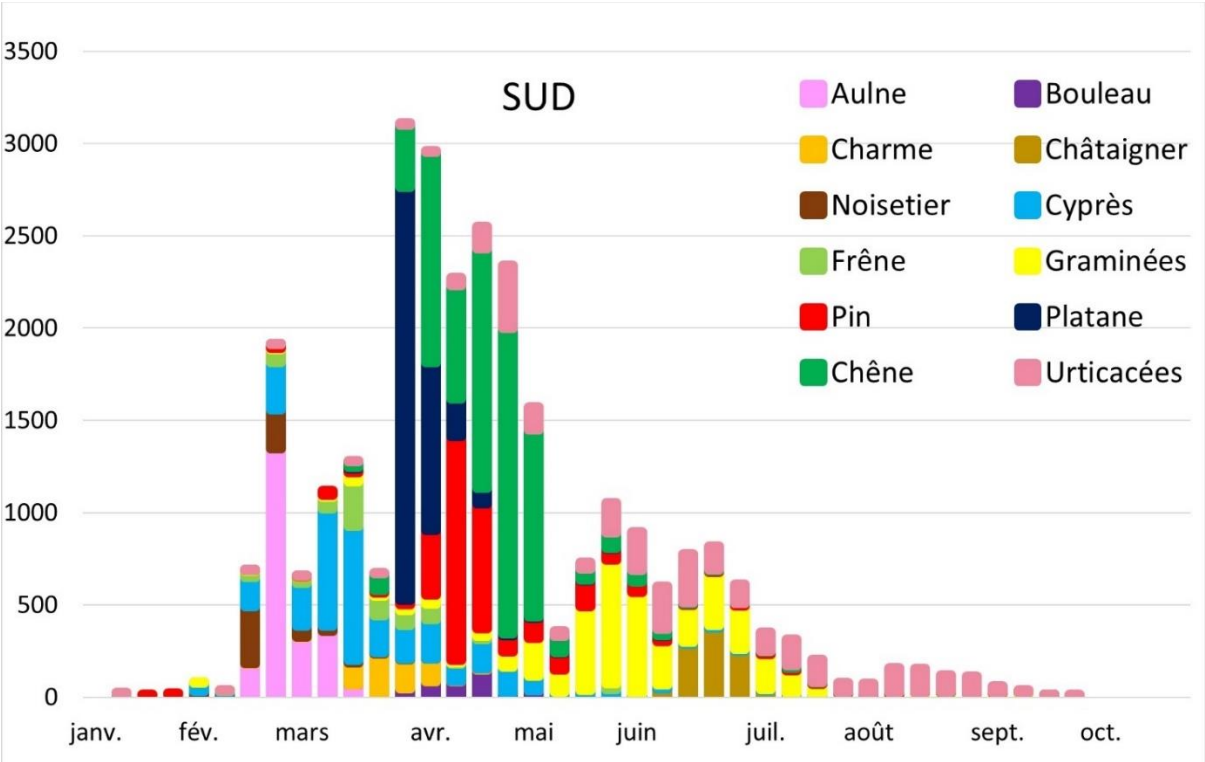


Figure 6 : Moyenne hebdomadaire de 12 pollens au sud de la région en 2023 (données RNSA)

Evolution par rapport aux années précédentes et territoires les plus impactés

Sur la région Nouvelle-Aquitaine, on retrouve en moyenne un peu moins de pollens dans l'air en 2023 par rapport aux deux années précédentes (de l'ordre de -15% en moyenne régionale). Globalement, les index polliniques sont similaires à ceux observés en 2019.

A l'inverse de l'année 2022, les taux de pollens sont tous en baisse sur le nord de la région en 2023. En revanche, on observe une augmentation de leur nombre dans le sud de la région, sur les sites d'Agen, Bordeaux et surtout de Mont-de Marsan qui a plus que doublé son taux de pollens dans l'air.

Sur les graphiques suivants, nous avons volontairement écarté l'année 2020, non exploitable car les pollens printaniers n'ont pu être mesurés du fait de l'impossibilité d'accéder aux préleveurs pendant la période de confinement lors de l'épidémie de COVID-19 (seuls les sites d'Agen et Périgueux avaient pu continuer à prélever).

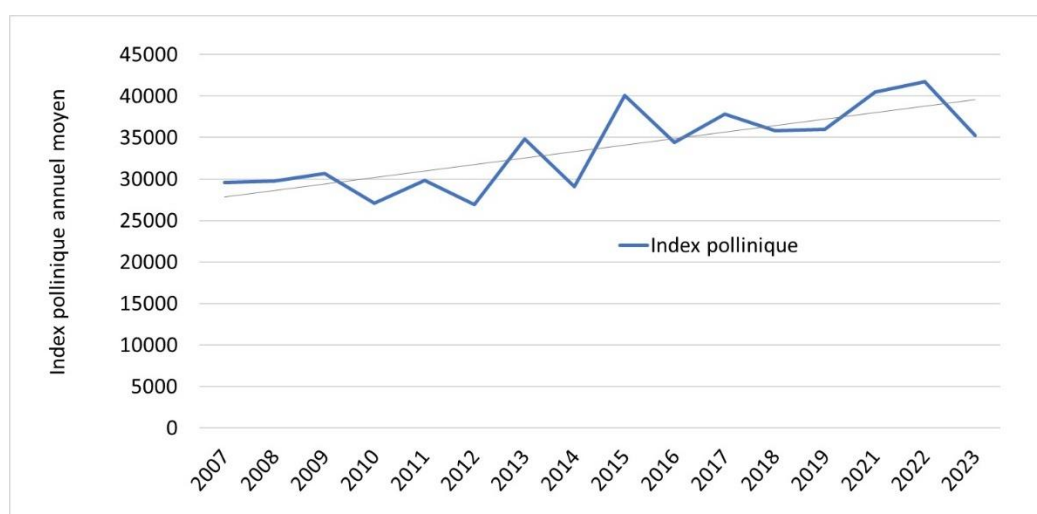


Figure 4 : Evolution de l'IP annuel moyen dans l'air de Nouvelle-Aquitaine depuis 2007 (données RNSA)

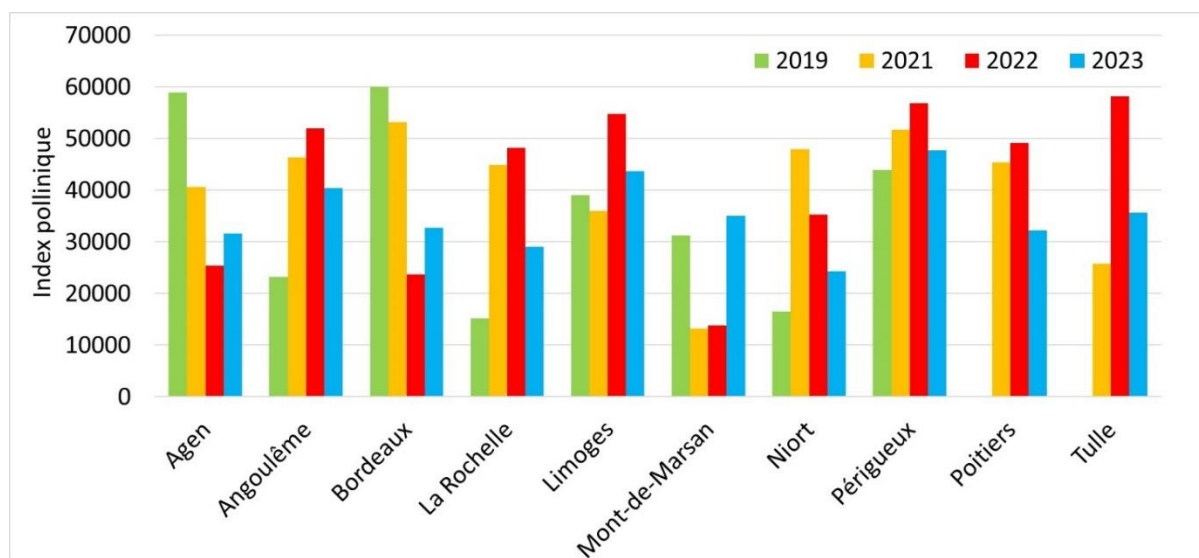


Figure 5 : Evolution de l'IP annuel 10 capteurs Nouvelle-Aquitaine 2019-2023 (données RNSA)

Selon le RNSA, à l'échelle nationale : « La saison pollinique de 2023 a débuté de manière intense, créant des fortes gênes pour les personnes allergiques. Les températures inhabituellement élevées à la fin décembre et en début janvier ont accéléré la floraison des noisetiers et des aulnes, entraînant une production de pollen plus importante par rapport aux années précédentes à la même période. [...] Cette précocité de la saison a été observée à plusieurs reprises par le passé, mais elle devient de plus en plus fréquente en raison du changement climatique. [...]

Les arbres printaniers tels que les bouleaux, les frênes, les platanes, les chênes, les saules, les peupliers, etc., ont causé des problèmes aux allergiques en mars-avril, mais les concentrations polliniques sont restées globalement assez faibles en raison des conditions météorologiques. [...]

De fin avril à fin juin un temps assez chaud et ensoleillé a favorisé l'émission et la dissémination des pollens de graminées dans l'air, atteignant un pic de symptômes plus élevé que les années précédentes lors des semaines 22, 23 et 24. [...]

Les pollens d'ambroisie ont été responsables du dernier pic de symptômes allergiques de fin juillet à début octobre. Même si le pic est moins visible car plus localisé que les autres pollens, les allergiques ont été fortement affectés dans les zones d'infestation de la plante, notamment en Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et dans le nord de PACA. Le mois de septembre, le plus chaud jamais observé en métropole, a prolongé la période de floraison de l'ambroisie. Les symptômes ont été particulièrement forts la première semaine de septembre, avec des concentrations records de pollens d'ambroisie sur plusieurs sites.

L'intégrale pollinique moyenne est en légère diminution pour cette année 2023 par rapport à l'an dernier mais reste du même niveau qu'en 2021. L'index clinique moyen est lui en augmentation par rapport à l'an dernier et atteint son niveau le plus haut depuis 18 ans. Globalement, la tendance reste à la hausse pour ces deux courbes que sont l'intégrale pollinique et l'index clinique ce qui n'est pas une très bonne nouvelle pour les allergiques en France.

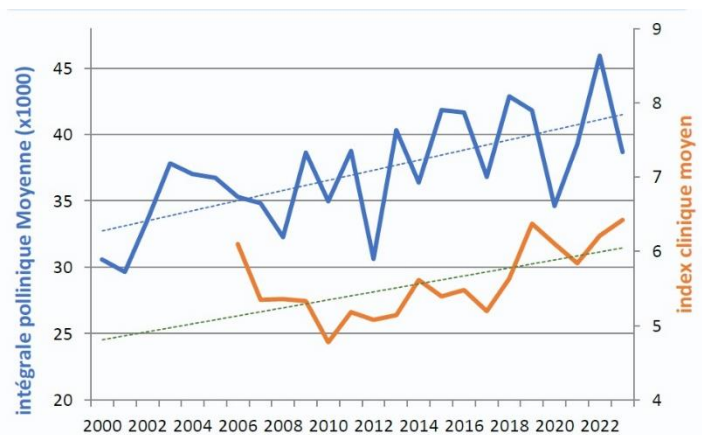
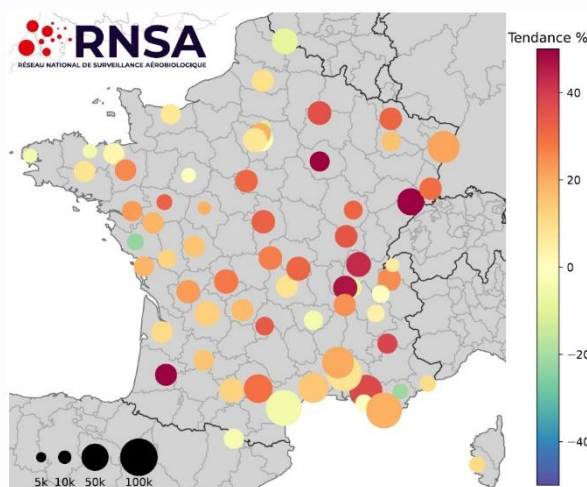


Figure 6 : Evolution de l'intégrale pollinique annuelle et de l'index clinique en France 2000-2023 (source : RNSA)



Total tous taxons confondus et tendance (3 ans)

Figure 7 : Carte de l'évolution du nombre de pollens dans l'air en 2023 par rapport aux 3 années précédentes (source : RNSA)

On peut regarder en détail la tendance de l'intégrale pollinique sur la carte de la France ci-contre. Dans cette figure, la taille des cercles représente le total des pollens mesurés sur chacun des 70 capteurs en 2023 et la couleur indique la tendance par rapport aux 3 années précédentes. Cette tendance est à la hausse pour les sites de l'est du pays et plutôt à la baisse pour ceux de l'ouest. Les sites autour de la Méditerranée sont ceux qui ont le plus de pollens à cause notamment des pollens de Cupressacées qui y sont très abondants. »

Focus sur 2 pollens très allergisants : le bouleau et les graminées

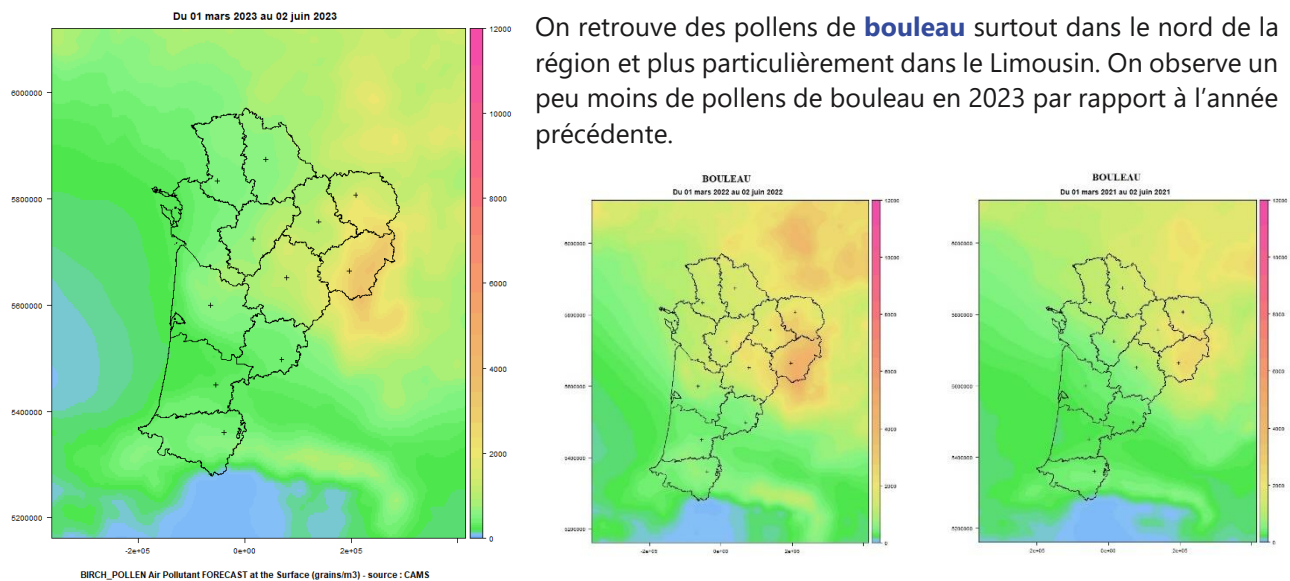


Figure 8 : Cartes de modélisation de la concentration en pollens de bouleau en Nouvelle-Aquitaine de gauche à droite en 2023, 2022 et 2021 (source : données Copernicus et Interpollens)

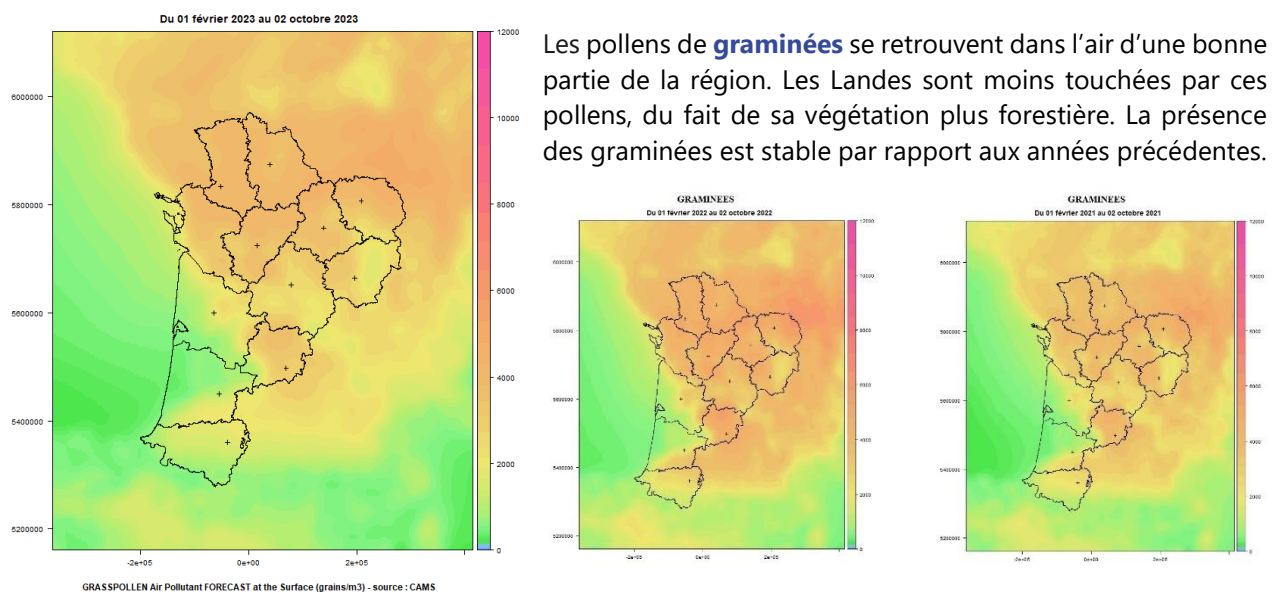


Figure 9 : Cartes de modélisation de la concentration en pollens des graminées en Nouvelle-Aquitaine de gauche à droite en 2023, 2022 et 2021 (source : données Copernicus et Interpollens)

4.2. Problématique de l'ambroisie



L'ambroisie est une plante invasive et allergisante, particulièrement présente dans certains secteurs géographiques de la Nouvelle-Aquitaine, notamment en Charente et Dordogne.

On la retrouve surtout dans les zones de grandes cultures. Les champs, certaines jachères et le bord des routes sont particulièrement concernés.

Les semaines où l'on mesure le plus d'ambroisie dans l'air se situent entre la mi-août et la mi-septembre (entre les semaines 33 et 37), comme le montrent les courbes suivantes.

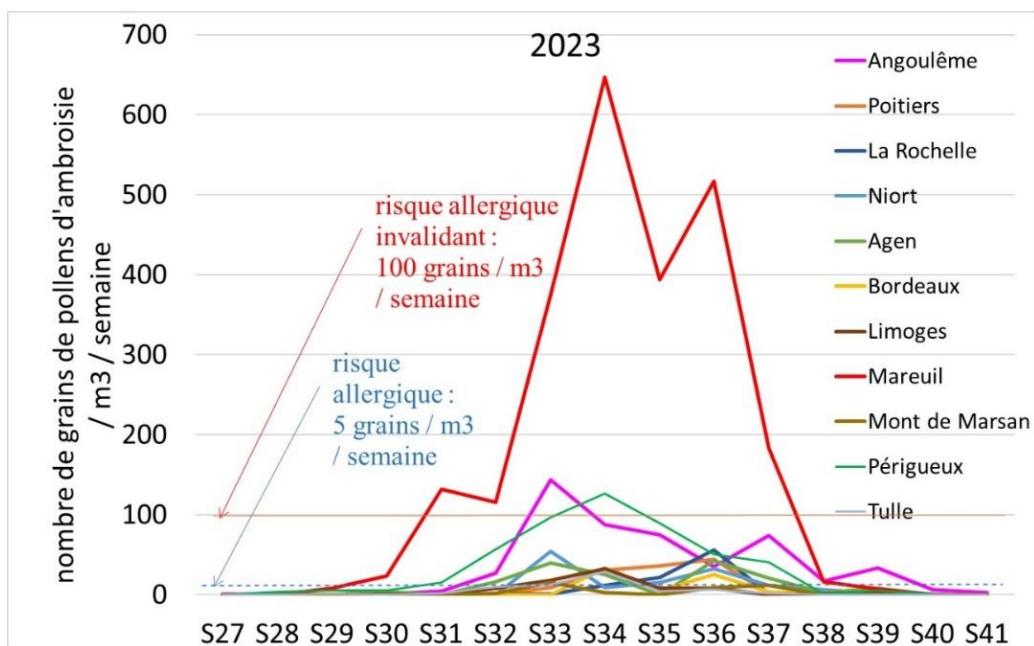


Figure 10 : Evolution hebdomadaire du nombre de grains de pollens d'ambroisie en Nouvelle-Aquitaine en 2023 (données : RNSA)

Evolution par rapport aux années précédentes et territoires les plus impactés

Sur la région Nouvelle-Aquitaine, on observe une baisse globale de 21% par rapport à l'année 2022.

Les capteurs situés à Mareuil, Angoulême et Périgueux, représentant les 3 territoires les plus impactés par l'ambroisie, ont permis de mesurer des concentrations dans l'air plus faibles que pour l'année passée.

Cependant, le graphique suivant montre que la moyenne régionale de 2023 reste la plus élevée après celle de 2022.

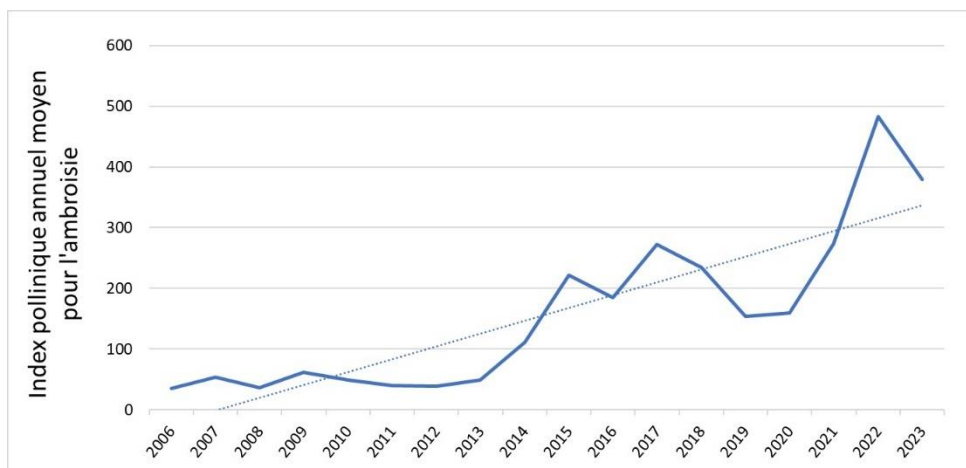


Figure 11 : Evolution de l'IP annuel moyen de l'ambroisie dans l'air de Nouvelle-Aquitaine depuis 2006 (données RNSA)

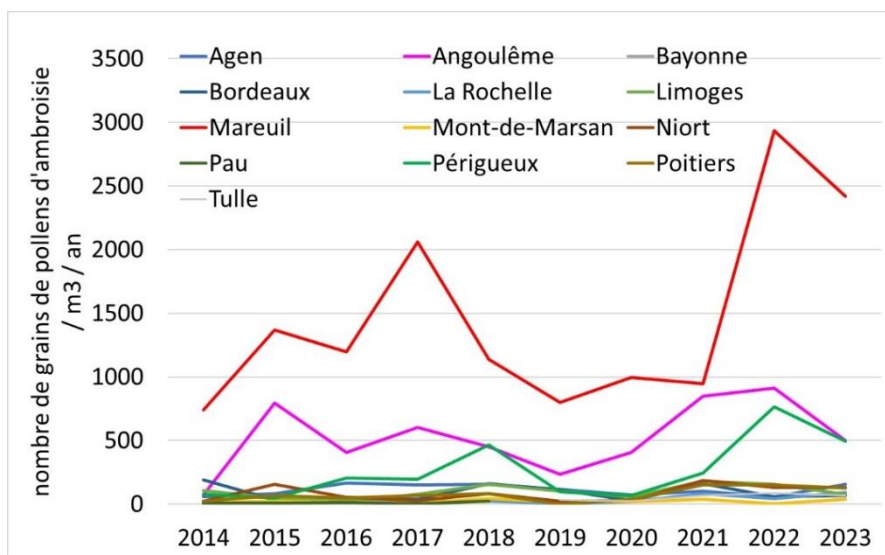


Figure 12 : Evolution annuelle du nombre de grains de pollens d'ambroisie en Nouvelle-Aquitaine depuis 2014 (données RNSA)

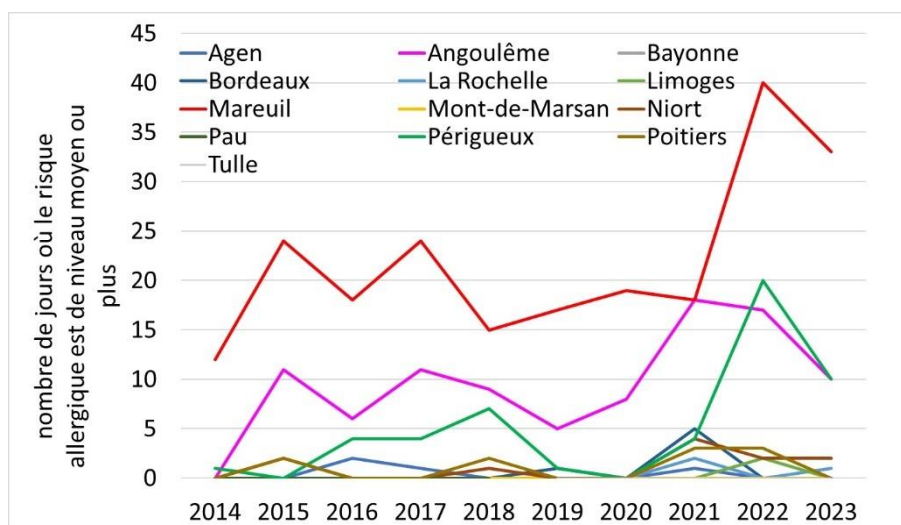
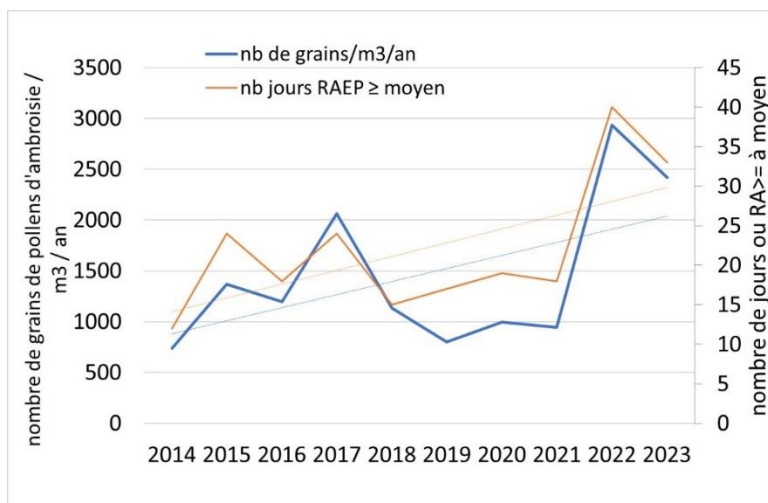


Figure 13 : Evolution annuelle du nombre de jours où le risque allergique est de niveau moyen ou plus en Nouvelle-Aquitaine depuis 2014 (données RNSA)



En 2023, les concentrations en pollens d'ambroisie du site de **Mareuil** ont baissé de 18% par rapport à l'année précédente, mais restent cependant élevées par rapport à l'historique des valeurs annuelles. L'index pollinique passe de 2935 à 2419. Concernant le nombre de jours où le risque allergique est de niveau moyen ou plus, il a également diminué et passe de 40 jours en 2022 à 33 jours en 2023. Mareuil dépasse le seuil de risque invalidant pendant 7 semaines entre le début du mois d'août et la mi-septembre.

Figure 14 : Evolution de l'index pollinique et du nombre de jours où le risque allergique est supérieur ou égal à 3 pour Mareuil depuis 2014 (données RNSA)

Angoulême présente des concentrations de pollens d'ambroisie bien inférieures à 2022 (-45%) ; l'index pollinique passant de 914 à 499. Le nombre de jours où le risque allergique est de niveau moyen ou plus passe de 14 jours en 2022 à 10 jours en 2023. Le seuil de risque invalidant est dépassé pendant seulement une semaine à la mi-Août.

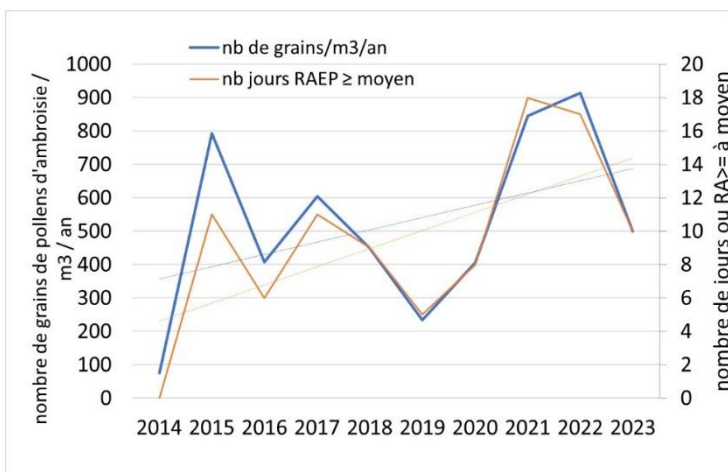


Figure 15 : Evolution de l'index pollinique et du nombre de jours où le risque allergique est supérieur ou égal à 3 pour Angoulême depuis 2014 (données RNSA)

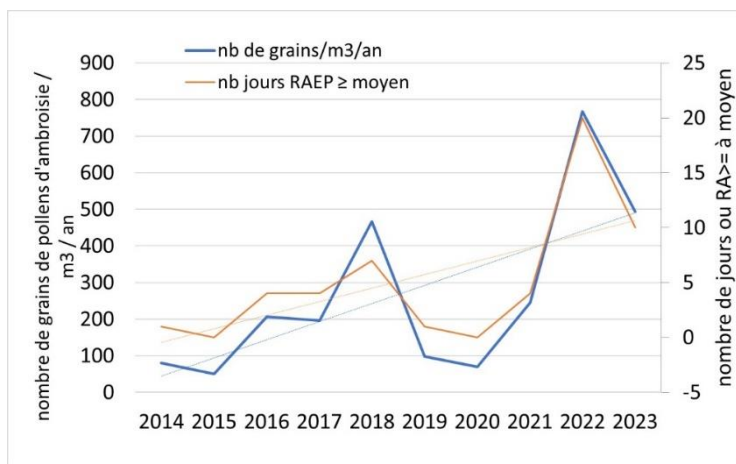


Figure 16 : Evolution de l'index pollinique et du nombre de jours où le risque allergique est supérieur ou égal à 3 pour Périgueux depuis 2014 (données RNSA)

Enfin, le site de **Périgueux** a le même profil qu'Angoulême et subit une baisse par rapport à 2022 (-36%) ; l'index pollinique passe de 767 à 493. Le nombre de jours où le risque allergique est de niveau moyen ou plus est divisé par 2 et passe de 20 jours en 2022 à 10 jours en 2023. Le seuil de risque invalidant est dépassé pendant une semaine vers la fin du mois d'Août.

Selon le RNSA, à l'échelle nationale : « Les années se suivent et se ressemblent concernant le bilan de la saison pollinique de l'ambroisie avec une augmentation de plus de 10% en moyenne des concentrations de pollens par rapport à 2022.

Mais cette tendance reste très variable selon les zones : l'augmentation est notamment visible dans l'ex-région Rhône-Alpes et dans le sud de la région Bourgogne – Franche-Comté. A l'inverse, la tendance est plutôt à la stagnation voire à la diminution en ex-Auvergne, dans le nord de la Nouvelle-Aquitaine et sur la zone méditerranéenne. »

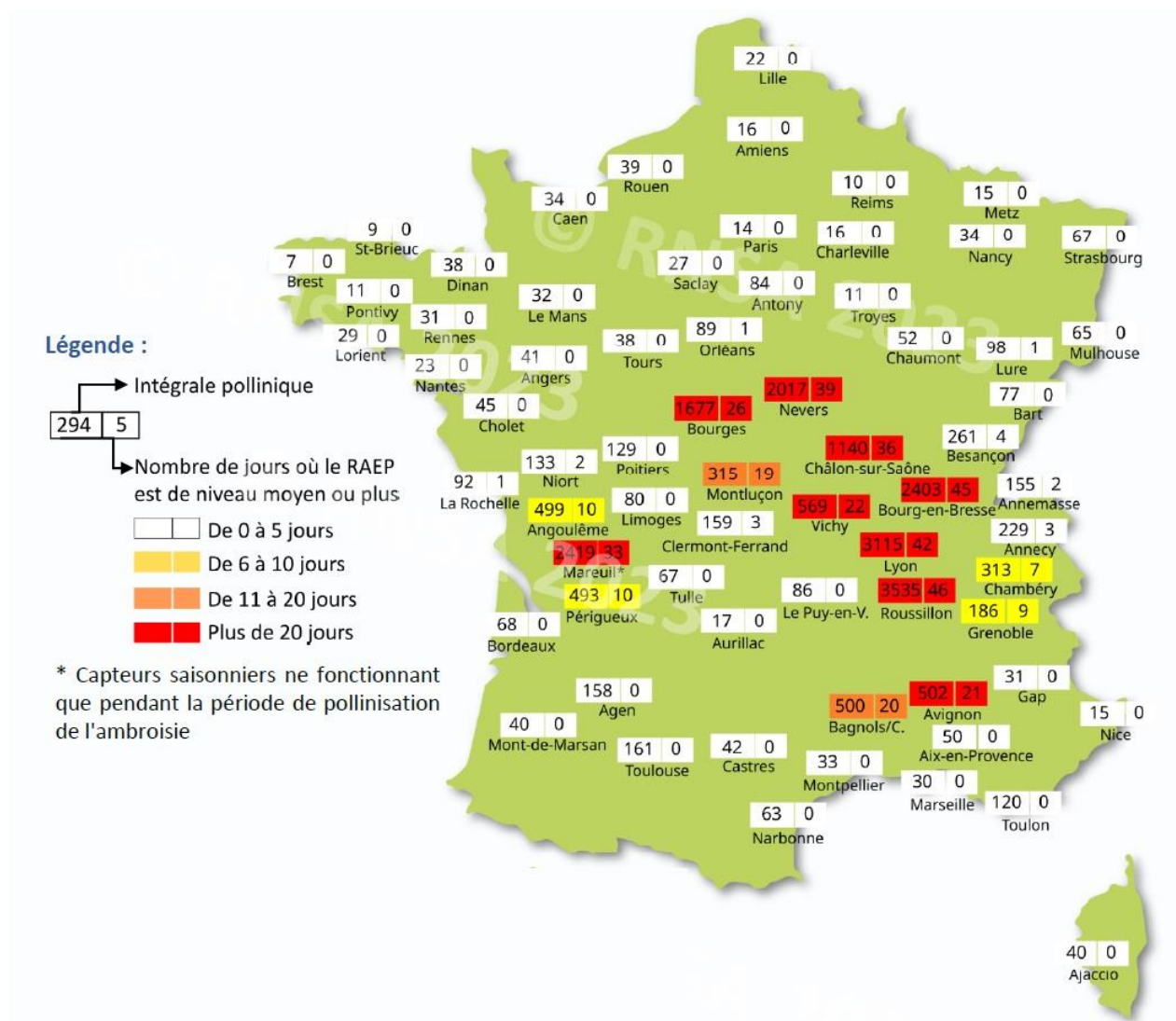


Figure 17 : Répartition des pollens d'Ambroisie et du risque allergique d'exposition aux pollens en France en 2023 (source : RNSA)

5. Conclusion

Sur la région Nouvelle-Aquitaine, on retrouve en moyenne un peu moins de pollens dans l'air en 2023 par rapport aux deux années précédentes (de l'ordre de -15% en moyenne régionale). Globalement, les index polliniques sont similaires à ceux observés en 2019.

A l'inverse de l'année 2022, les taux de pollens sont tous en baisse sur le nord de la région en 2023. En revanche, on observe une augmentation de leur nombre dans le sud de la région, sur les sites d'Agen, Bordeaux et surtout de Mont-de Marsan qui a plus que doublé son taux de pollens dans l'air.

Selon le RNSA, à l'échelle nationale : « L'intégrale pollinique moyenne est en légère diminution pour cette année 2023 par rapport à l'an dernier mais reste du même niveau qu'en 2021. L'index clinique moyen est lui en augmentation par rapport à l'an dernier et atteint son niveau le plus haut depuis 18 ans.

Globalement, la tendance reste à la hausse pour l'intégrale pollinique et l'index clinique ce qui n'est pas une très bonne nouvelle pour les allergiques en France. »

Concernant l'ambroisie, sur la région Nouvelle-Aquitaine, on observe une baisse globale de 21% par rapport à l'année 2022.

Les capteurs situés à Mareuil, Angoulême et Périgueux, représentant les 3 territoires les plus impactés par l'ambroisie, ont permis de mesurer des concentrations dans l'air plus faibles que l'année passée.

Cependant, la moyenne régionale reste la plus élevée après celle de 2022.

Selon le RNSA, à l'échelle nationale : « Les années se suivent et se ressemblent concernant le bilan de la saison pollinique de l'ambroisie avec une augmentation de plus de 10% en moyenne des concentrations de pollens par rapport à 2022.

Mais cette tendance reste très variable selon les zones : l'augmentation est notamment visible dans l'ex-région Rhône-Alpes et dans le sud de la région Bourgogne – Franche-Comté. A l'inverse, la tendance est plutôt à la stagnation voire à la diminution en ex-Auvergne, dans le nord de la Nouvelle-Aquitaine et sur la zone méditerranéenne. »

RETROUVEZ TOUTES
NOS **PUBLICATIONS** SUR :
www.atmo-nouvelleaquitaine.org

Contacts

contact@atmo-na.org

Tél. : 09 84 200 100

Pôle Bordeaux (siège social) - ZA Chemin Long
13 allée James Watt - 33 692 Mérignac Cedex

Pôle La Rochelle (adresse postale-facturation)
ZI Périgny/La Rochelle - 12 rue Augustin Fresnel
17 180 Périgny

Pôle Limoges
Parc Ester Technopole - 35 rue Soyouz
87 068 Limoges Cedex

